VILLETTE-LÈS-DOLE

Bulletin Municipal
2022

Sommaire

Le mot du maire	3
Budget	5
Flamme du souvenir	6
Départ de M. Pareau et M. Robert	6
Bibliothèque	7
Aide sociale	7
Travaux communaux	8
Commission fleurissement	9
Commission animation	9
Quelques nouvelles du RPI	10
Périscolaire	11
APE	12
ACCA	12
Paroisse Clauge et Loue	13
Comité des fêtes	13
Échecs	14
Chorale Chœur de Loue	14
Recensement	15
Bloc notes	17
Site internet	17
État civil	18

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOUV

La mise à jour du plan de sauvegarde communale est toujours nécessaire.
Nous recensons toute l'année les pompiers, médecins, infirmiers(ères), secouristes.
Vous pouvez donc vous faire connaitre auprès de notre secrétaire de mairie Célia Paris.
Nous vous en remercions.

Merci à nos annonceurs qui permettent de faire évoluer cette parution.

BULLETIN MUNICIPAL 2022-2023

Responsable de la publication : Jean-Luc Legrand - Maire / **Coordination de la rédaction :** Séverine Sergeant, Lucie Facon, Philippe Pouthier / **Information mairie :** Célia Paris / **Crédits photos :** Mairie - Associations

Le mot du maire

Chers administrés, Villettoises, Villettois,

Nous tournons la page 2022 avec toujours la covid qui continue malgré tout de perturber notre quotidien et de faire régner un voile d'inquiétude. L'année 2022 a aussi été marquée par une canicule et une sécheresse importantes. Les cultures ont souffert ; le manque d'eau reste très préoccupant et les rivières s'assèchent dangereusement. Pour les années à venir nous devons rester vigilants. Nous constatons également un dérèglement climatique avec risques pour notre planète. Les forêts souffrent énormément avec la sécheresse, ce qui provoque des feux gigantesques, des inondations catastrophiques, avec des pertes humaines. 2022 sera marquée aussi par une montée importante de l'inflation. Pour finir, nous vivons une grave crise énergétique. En restant optimiste, je souhaite que tout s'arrangera pour le mieux dans les années à venir.

Concernant notre commune, des mouvements de personnel ont eu lieu. Le contrat de M. HAMIOT Alain n'a pas été reconduit par l'État. Suite à la démission de l'agent d'entretien des écoles, nous avons recruté Mme GABRY Sylvie, domiciliée dans la commune.

Didier MÉGARD, l'employé communal, se charge des travaux d'entretien. Nous avons moins tondu les grands espaces pour tenter de faire des économies de carburant. Autant que possible, et malgré tout, le village est resté propre, voire même embelli, avec la pose de bacs à fleurs en bois, dans la Grande Rue et sur le rond-point qui est beaucoup plus aéré. Les travaux route de Choisey sont terminés, avec la pose de coussins berlinois en enrobé afin de réduire la vitesse au maximum. Malheureusement, je constate encore, et avec regret, des incivilités comme des dépôts sauvages en tout genre, un peu partout.

Les projets se poursuivent, avec notamment les travaux de la salle des fêtes. Ceux-ci ont commencé le 28 avril, avec toutefois quelques négligences des cabinets d'études, ce qui ajoute, bien évidemment, des frais supplémentaires imprévus.

Pour ces travaux, nous avons obtenu des subventions de l'État, du Département, de la Région et du Grand Dole ; soit un montant total correspondant à 373 689 €.

Les travaux devraient être retardés de quelques mois : la livraison des fenêtres ne se fera que fin janvier, d'après les informations du menuisier. À ce jour, nous n'avons pas de date précise de fin des travaux.

J'en profite pour remercier les Maires de Parcey et Gevry qui ont bien voulu mettre leur salle communale à notre disposition.

Au mois de septembre, la vidéo-protection a fait son apparition dans la commune avec maintenant quatre caméras en fonctionnement. Une semaine après leur installation, nous avons été contactés par la gendarmerie suite à une tentative de vol avec menaces dans la commune, aux environs de 23h 30. Après vérification des caméras, il s'avère que l'une d'elles a parlé. Une plainte a été déposée, et tous les éléments nécessaires ont été remis pour l'enquête. L'installation des trois autres caméras devrait suivre en 2023, voire 2024, selon les dépenses budgétaires. Nous resterons très prudents.

Concernant l'éclairage public, et afin d'apporter quelques informations, suite à l'inquiétude de quelques administrés, le SIDEC ne trouve pas nécessaire de tout éteindre la nuit, du fait que nous sommes en LED. À partir de la mise en route de l'éclairage, jusqu'à 23 heures, la luminosité est de 100%, de 23 heures à 5 heures du matin, la consommation est réduite à 50% et à partir de 5 heures jusqu'à l'extinction des lampes, nous retrouvons les 100%, ce qui permet malgré tout, de faire déjà des économies. En plus, nous avons adhéré au groupement d'achat d'électricité (éclairage public) signé cette année avec le SIDEC, qui prendra effet au 1er janvier 2023. Nous réaliserons encore des économies sur la facture, soit environ 13%. Ma volonté est de poursuivre l'installation de l'éclairage LED dans tous les bâtiments communaux.

Le samedi 7 Mai, nous avons inauguré la voie verte. Après la cérémonie du 8 Mai, nous avons organisé le retour de la fête du village. Beaucoup de personnes étaient présentes. Il est vrai, qu'après ces années moroses, il est agréable de passer un bon moment convivial avec des animations qui ont mis de l'ambiance, de belles prestations offertes par la chorale, des groupes de chanteurs et de musiciens

demeurant au village, le tout accompagné des pizzas Franco. Je remercie encore toutes ces personnes, sans oublier le comité des fêtes et l'association des parents d'élèves. Nous avons vu des enfants heureux avec le retour du manège, des barbes à papa et des churros. À la demande, nous sommes partants pour recommencer en 2023.

Le samedi 9 juillet nous avons eu le bonheur et la joie, de voir passer l'emblématique caravane, et les coureurs du Tour de France. Malgré le passage rapide dans la commune, le Tour reste très populaire, et attire toujours la foule.

Cette année, avec l'aide du Grand Dole, nous avons mis en place avec succès, les ateliers numériques pour les personnes ne maîtrisant pas toujours correctement l'informatique.

J'en profite de remercier Philippe POUTHIER, conseiller municipal, qui, en collaboration avec la secrétaire Célia PARIS, que je remercie également, alimente le site internet communal à tout instant, afin de fournir un maximum d'informations avec des sujets sur la vie du village.

Concernant le RPI, à la rentrée, une cinquième classe a été ouverte sur la commune de Goux. Suite au départ en retraite de M. PAREAU, directeur, et de M. ROBERT, que je remercie, trois nouveaux enseignants sont arrivés, deux à Villette : Mme ALIBERT Virginie, en tant que directrice, et Mme LAURU Noémie.

À Goux, Monsieur KASPAR Samuel, a été nommé directeur. Je souhaite une bonne intégration à ces trois personnes. Il faut reconnaître que nous avons un RPI qui fonctionne très bien.

Nous constatons du retard pour la mise en route de la fibre sur notre commune, pourtant promise pour fin 2022. J'ai pris contact avec Madame Maud Ravel, directrice de Prisme By Altitude Infra, qui me confirme le retard, et que la mise en service devrait normalement se réaliser au 1er semestre 2023, après le démarchage commercial. À ce jour, les travaux de raccordement ne sont pas encore terminés.

Pour votre information, la population de la commune sera recensée entre le 19 janvier et le 18 février 2023. Je sais pouvoir compter sur vous tous pour réserver un accueil cordial à nos deux agents recenseurs et pour effectuer vos démarches de recensement dans les délais impartis. J'invite les familles qui s'absenteront de la commune lors des vacances scolaires à se signaler en mairie pour que l'on vienne les recenser au démarrage de l'enquête, avant leur départ.

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux résidents dans la commune, d'une part suite à des ventes de propriétés, et d'autre part, avec de nouvelles constructions. Nous souhaitons à toutes ces personnes la bienvenue dans notre village.

La salle des fêtes étant toujours en rénovation, mon Conseil Municipal, et moi-même, vous présentons tous nos vœux par le biais de ce bulletin. Que cette année 2023 apporte bonheur, santé, et prospérité à l'ensemble des administrés, sans oublier, et en les remerciant, les employés communaux, la secrétaire de mairie, les enseignants, les associations, la paroisse, les bénévoles des commissions, les personnes malades, et en ayant une pensée plus particulière pour les personnes qui ont perdu un être cher au cours de cette année 2022.

Le maire, Jean-Luc LEGRAND

De gauche à droite : Didier MEGARD - agent technique / Sonia BACROT - ATSEM / Célia PARIS - secrétaire de mairie / Sylvie GABRY - agent technique d'entretien.

Budget

Comparatif budgétisé / réalisé - Exercice 2022.

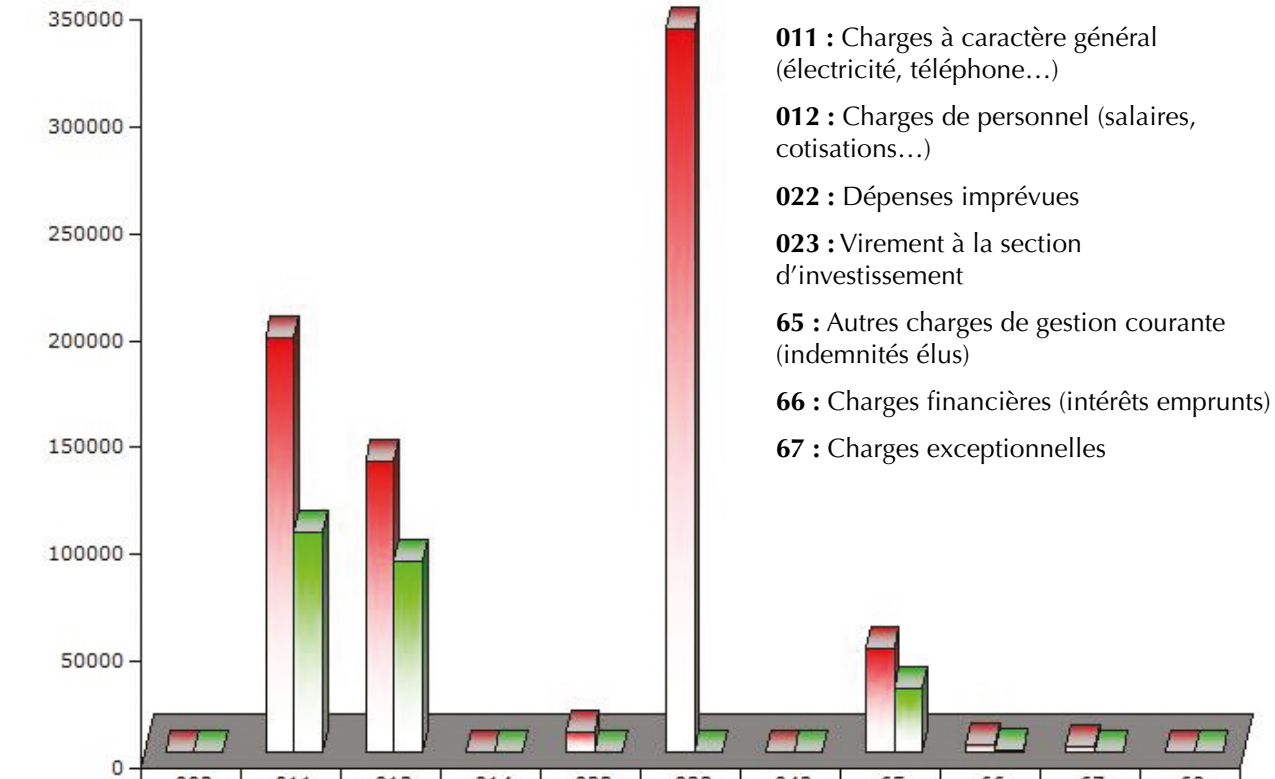

	002	011	012	014	022	023	042	65	66	67	68
Budgétisé	0	193550	136100	0	9000	338400	0	48300	3000	2200	0
Réalisé	0	102864	89274.4	0	0	0	0	29464.3	1190.05	0	0

Pour cette fin d'année 2022, le niveau d'endettement de la commune est encore bas, malgré la réfection de la salle des fêtes.

Les emprunts en cours sont les suivants :

- Travaux du cimetière : reste à rembourser 36302,00 € ; fin du prêt en 2026.
- Achat terrain Beguelin : reste à rembourser 20500,00 € ; fin du prêt en février 2023.
- Éclairage public : reste à rembourser 32000,00 € ; fin du prêt en 2029.

Cette année, deux emprunts ont été contractés auprès du Crédit Agricole dans le cadre de la réfection de la salle des Fêtes :

- Le premier emprunt au taux de 0,90 % sur 12 ans, dont il reste à rembourser la somme de 192000,00 €.
- Le deuxième emprunt en emprunt relais, au taux de 1,21 %, qui sera remboursé en trois versements de 132000,00 €. et sera terminé fin 2024, grâce aux différentes subventions reçues en partie et à la FCTVA, le solde des subventions devant être versé à la fin des travaux.

Ces subventions se répartissent comme suit :

- État : 114000,00 €
- Région : 100000,00 €
- Département : 114800,00 €
- Grand Dole : 44889,00 €

Pour l'année 2023, aucun gros investissement n'est prévu, sinon la finalisation des travaux de la salle des fêtes et de la vidéosurveillance.

Édith GRILLE, 1ère adjointe

Flamme du soldat INCONNU SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

C'est avec honneur et fierté que nous avons reçu M. Luc PLESSIER, Président de la Fédération Nationale des Combattants Volontaires, le jeudi 10 novembre à 17h30 au monument aux morts de la commune, pour le passage du relais de la flamme du souvenir, flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Je remercie le Président de la FNACA, les porte-drapeaux, les adjoints et conseillers, les administrés ainsi que les médaillés présents à cette cérémonie.

Célian CURLY, jeune villettois que je remercie également, s'est porté volontaire pour m'accompagner lors de l'allumage de cette flamme que nous avons déposée au monument aux morts.

Le maire, Jean-Luc LEGRAND

Départ de M. Pareau et de M. Robert

On ne compte plus les années que M. Jean-Étienne PAREAU a passées au sein du R.P.I. de Villette-Goux, ni le nombre de petites têtes blondes qui ont appris à lire et à compter grâce à lui.

Élèves et parents ont pu constater sa passion à enseigner et gardent le souvenir d'un maître d'école très investi et aimé de ses élèves. C'est pourquoi l'A.P.E., après avoir contacté d'anciens élèves, leurs familles ainsi que les anciens collègues de Jean-Étienne, a organisé fin juin, à l'occasion de son départ, une fête surprise en son honneur. Tous se sont réunis dans la cour de l'école de Villette pour une soirée conviviale durant laquelle de nombreux souvenirs ont été évoqués. Lors de cette soirée, Jean-Étienne n'a pu cacher son émotion quand les enfants présents ont entonné la chanson « Adieu M. le professeur ».

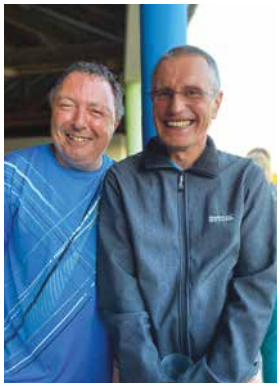

Et, une semaine après, lors de la fête des écoles, c'était au tour de M. Dominique ROBERT d'être mis à l'honneur à l'occasion de son départ lui-aussi du R.P.I. de Villette-Goux, au sein duquel il aura passé une année riche en enseignement et en musique, car, accompagné de sa guitare, il était heureux de faire partager sa passion.

À tous deux, nous souhaitons une bonne retraite dynamique.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à leurs remplaçantes, Mmes ALIBERT et LAURU.

Édith GRILLE, 1ère adjointe

Bibliothèque

› Notre bibliothèque est ouverte tous les quinze jours le samedi matin de 10h à 12h, le calendrier étant disponible sur le site internet de la commune.

Cette année, nous avons pu constater une petite hausse du nombre de nos lecteurs, ce qui nous encourage à continuer à proposer ce service.

Un service de livraison à domicile est proposé aux personnes intéressées. La bibliothèque propose un choix de livres variés et régulièrement renouvelés dans le cadre de notre partenariat avec la médiathèque de Dole. Nous pouvons remercier nos bénévoles Corine et Annette qui sont présentes tout au long de l'année.
N'hésitez pas à pousser notre porte et à nous rejoindre si vous aimez lire.

Edith GRILLE, 1ère adjointe

Aide sociale

L'aide Sociale se doit d'être à l'écoute des situations difficiles dans lesquelles certains Villettois peuvent se trouver, mais aussi de participer à la vie de la commune. C'est pourquoi, nous avons réalisé au cours de cette année 2022 les actions suivantes :

› L'emploi d'été a été confié pour trois semaines à Mlle Inès LEON-MARTINEZ. Elle a donné entière satisfaction auprès de l'agent d'entretien communal.

› En Octobre, les Aînés fêtant leurs 80, 85, 90 et 95 ans ont été réunis lors d'un goûter. Ce moment de partage a été très apprécié.

› En Novembre, à la demande de plusieurs Aînés, un repas dansant a été organisé à la salle des fêtes de Parcey. Quatre-vingt personnes étaient présentes et ont toutes été heureuses de se retrouver et de profiter de cette journée.

› Au cours du mois de Décembre, une visite sera rendue aux Aînés n'ayant pu participer au repas dansant pour raison de santé. Un petit présent leur sera offert à cette occasion.

Dans le cadre du Noël des enfants scolarisés au sein du R.P.I. de Villette-Goux, l'aide Sociale offrira un livre à chaque élève.

Et, pour la deuxième année, le Père Noël déposera une boite aux lettres devant la mairie pour recevoir les demandes de tous. L'Aide Sociale se chargera de lui transmettre les courriers auxquels il répondra personnellement.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs visites ont été rendues à des personnes en difficulté morale ou qui avaient besoin d'aide pour établir divers dossiers administratifs.

› N'hésitez pas à vous adresser à la mairie en cas de besoin, l'aide Sociale est là pour vous écouter et vous proposer son aide.

Edith GRILLE, 1ère adjointe

Travaux communaux

Quelques travaux d'aménagement et de sécurisation ont été effectués sur la commune.

› Mise aux normes et sécurisation des armoires électriques commandant l'éclairage public, travaux effectués par l'entreprise RAICHON de Poligny pour un coût de 9264,00 €.

› Un devis a été demandé pour la sécurisation du Parc du Château. L'entreprise CHAPUIS a été retenue et les travaux vont commencer cet hiver. Abattage des arbres dangereux, façonnage et évacuation pour avoir une zone propre au remplacement arbre pour arbre. Une étude ultérieure sera faite sur l'essence des futurs arbres. Le coût des travaux abattage et nettoyage est de 1920,00 €.

› Les barrières de protection devant le monument aux morts ont été remises en état par les employés communaux cet été.

› Les travaux de la salle des fêtes se poursuivent, mais prendront du retard vu le manque de matériaux.

› Nous avons entrepris le changement d'éclairage des salles de classes en LED

› L'installation des poteaux et caméras de surveillance a eu lieu courant septembre comme convenu sur le planning.

› Le point à temps a eu lieu en septembre par l'entreprise GP ROUTE de Dournons (Réfection des fissures dans l'enrobé). Cette entreprise a également finalisé la sécurisation de la route de Choisey et la vélo route en installant deux coussins berlinois.

Pour l'avenir, nous envisageons, sur la durée du mandat :

Finalisation des travaux de la salle des fêtes.

Si les finances le permettent, d'autres projets seront étudiés, par exemple :

› Réfection du toit de l'atelier communal
› Finalisation de l'installation des caméras restantes.

Travaux sylvicoles :
Parcelles 1 et 32 en aménagement de l'état d'assiette 2023

Affouage Communal :

› Parcelle 19 : vendue à la scierie Gauthier 85,18 €/M3 soit 8199 €, 96m3 de chêne et hêtre.
› Parcelle 31 : vendue à la scierie Brochet, 133,61 €/M3 soit 20133 €, 151m3 chêne et hêtre.

Cette année encore faute de salle des fêtes, le tirage au sort sera effectué en mairie.
Je remercie les affouagistes pour leur comportement positif en forêt.
Je remercie l'association de chasse communale et son président pour l'entretien des parcelles communales.
Je remercie les membres de la commission bois pour leur disponibilité tout au long de l'année ainsi que le technicien ONF, Monsieur Nicolas VAILLIES.

Bon courage et faites preuve de prudence.

Jean CURLY, 2e adjoint

Commission fleurissement

Malgré les fortes chaleurs de cet été et la restriction d'eau, nos parterres de fleurs ont bien résisté.

Nous avons opté pour des fleurs résistantes au soleil et nécessitant peu d'arrosage. Par souci d'économies d'argent, mais également de temps, car il faut une matinée à l'employé communal pour effectuer l'arrosage complet du village. Nous continuons à faire certains plants dans notre serre. Nous essayons d'innover chaque année tant dans les variétés, que dans les décors qui sont quasiment fabriqués à l'atelier.

Nous sommes satisfaits de nos parterres du rond-point, grande rue et rue de l'église ; nous avons eu des retours positifs.

Là encore, structure et mise en forme par les employés communaux ainsi que les bénévoles que je remercie. L'aménagement du rond-point et des autres points de fleurissement suit doucement son cours. Nous avons eu Inès Leon Martinez en contrat cet été qui nous a donné entière satisfaction. Ces contrats permettent d'aider les jeunes de notre village.

Le fleurissement laisse place aux décorations de Noël. Là aussi par souci d'économie, nous avons pris la décision de mettre très peu d'illuminations, et d'accentuer la couleur des décors qui j'espère émerveilleront les yeux des petits et grands (Je remercie également Cycles Bulles pour le don de jantes afin d'effectuer nos décors).

Séverine SERGEANT, 3e adjointe

Commission animation

Nous avons pu organiser la fête du 8 mai qui avait été pensée depuis le début du mandat. Je suis satisfaite du résultat pour une première édition ! Nous avions commandé le soleil et ce fût une belle journée appréciée de chacun. Petits et grands ont pris part à la fête.

Je remercie les associations, les commerçants, les bénévoles et le conseil municipal sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

Je vous donne donc d'ores et déjà rendez-vous en mai pour une deuxième édition (date restant à confirmer). Surveillez vos boîtes aux lettres, vous serez informés en temps voulu.
Je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2023.
Prenez soin de vous.

Séverine SERGEANT, 3e adjointe

Quelques nouvelles du RPI Goux Villette-lès-Dole

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	**TOTAL**
2022/2023	10	10	9	8	18	12	16	18	**104**
Prévisions 2023/2024	4	10	10	9	8	18	12	16	**87**

Dans les prévisions des PS, seuls sont comptés actuellement les enfants nés dans les communes du RPI.

LES PROJETS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2023 :

› Un point sportif

L'ensemble du RPI est affilié à l'USEP et bénéficie tous les mardis après-midi de l'intervention de Frank Hotellier en sport avec comme répartition, deux séances à Goux et une à Villette-lès-Dole. Dans le cadre de cette affiliation, les classes vont participer à des rencontres sportives : le CROSS des écoles, activités gymniques, randonnée, jeux traditionnels et jeux du Jura.

À partir du mois de janvier et pendant cinq semaines les élèves de la GS au CM2 iront deux matinées par semaine à l'espace Talagrand pour la pratique de la natation. Une première séance sera dédiée à l'évaluation du niveau de chacun puis des ateliers adaptés seront ensuite proposés aux élèves.

Les deux classes de Goux ont participé à un projet vélo en septembre.

Une sortie ski pour les élèves de la GS au CM2 est prévue en mars 2023. À cette occasion nous proposerons une randonnée en raquette ou en ski de fond.

› Un point régalade

Un goûter automnal a été organisé la veille des vacances de la Toussaint grâce à la participation active de l'ensemble des parents d'élèves : au menu des produits de saison et pour la plupart faits maison (gâteaux et tartes aux pommes, des compotes et confitures, des jus...). Nous nous sommes tous régalés et remercions (nous sommes très reconnaissantes) l'ensemble des parents pour cette belle participation.

Les gourmandes que nous sommes souhaitons reproduire ce partage pour les fêtes de fin d'année et la chandeleur. Des petits ateliers de cuisine seront proposés cette année notamment pour la galette des rois et d'autres occasions. En décembre la classe des GS-CP confectionnera des soupes hivernales.

› Un point projet : chaque jour compte

La classe des GS-CP compte chaque journée passée à l'école : cela permet d'appréhender, par le biais de manipulation, la numération (avec la découverte des unités, des dizaines et des centaines), de se repérer dans le temps et de voir le temps qui passe. Lorsque nous arriverons au centième jour d'école nous organiserons une petite fête et célébrerons le nombre cent. Les élèves pourront apporter des collections de cent objets ou des photographies. Si vous êtes collectionneur et que vous possédez une collection de cent objets n'hésitez pas à en faire part à l'école et vous pourrez participer à notre collection de 100.

› Un point culture

Fin novembre et début décembre, les classes de GS-CP et CE1 participeront à des ateliers à la médiathèque Mauricette-Rafin et emprunteront des livres pour leur classe. Cette expérience sera renouvelée dans l'année à la médiathèque Hôtel-Dieu ainsi qu'à celle de Tavaux. Lors de la sortie à la médiathèque de Tavaux, les PS jusqu'aux CE1 feront également des jeux à la ludothèque puis se rendront au bois des Vernaux pour pique-niquer.

L'association des parents d'élèves offrira le vendredi 16 décembre 2022 un spectacle aux enfants du RPI pour fêter Noël. Des chants de Noël interprétés par les enfants et un repas organisé par l'association de parents d'élèves seront également proposés.

Les classes de la PS au CE1 iront au musée de Dole en 2023 pour découvrir cet espace, les collections permanentes et participer à des ateliers.

Les PS-MS iront au cinéma à la MJC en 2023.

En mai les PS-MS assisteront au spectacle les petites géométries et les GS-CE1 au berger des sons.

La classe des CM1-CM2 bénéficie de l'intervention de Myriam Lacroix pour travailler sur les sonorités. Ce projet aboutira sur une déambulation sonore à Dole, le 26 mai 2023 à 18h, avec l'école de Choisey, à l'occasion de Cirques et Fanfares.

› Un point engagement

Dès la PS, l'ensemble de l'équipe enseignante veille à sensibiliser les élèves sur des questions pertinentes et actuelles : l'utilisation des écrans, les gestes à adopter dans le domaine de l'hygiène, prendre soin de soi, de sa santé, se respecter et respecter autrui, respecter son environnement. Toutes ces thématiques sont travaillées quotidiennement ou sous forme de projet.

Des exercices sont pratiqués par les élèves dans le cadre du PPMS afin de les préparer à réagir vite face à un danger imprévu (risque majeur, intrusion, incendie).

Nous remercions le conseil municipal pour son soutien dans nos projets et nos besoins.
Nous remercions Didier Mégard pour ses interventions dans nos classes dès que l'on a un problème. Nous remercions Célia Paris qui répond à toutes nos questions.
Nous remercions Sonia Bacrot pour son aide avec les petits et dans le bus.
Nous remercions Nadia Baccerot et Élodie Gaffuri qui accompagnent nos élèves.
Nous remercions Sylvie Gabry qui entretient notre école.
Nous remercions l'équipe du périscolaire pour sa bonne humeur.
Et nous remercions l'ensemble des parents d'élèves et des habitants de Villette pour leur accueil, la confiance apportée et la participation à nos projets qui ne pourraient avoir lieu sans leur soutien.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023.

Virginie ALIBERT, Directrice

Périscolaire

L'accueil de loisirs de Villette-Lès-Dole accueille les élèves du RPI de Villette-Goux le matin (7h30/8h30), le midi (12h/13h50) et le soir (16h20/18h30).

Baptisé « Les Petits Gourmands » par les enfants, un panneau d'identification créé avec ces derniers vient d'être installé pour permettre à tous de nous identifier facilement.

Autre changement depuis cette rentrée scolaire, les modalités de réservations. Les familles doivent effectuer leurs réservations de vacances à vacances. Pour autant, des solutions sont apportées aux familles rencontrant diverses situations par exemple des changements d'emploi du temps.(Modalités disponibles auprès de la directrice ou sur le site du Grand Dole)

Le midi, la Grande Tablée, qui se charge de l'élaboration et la livraison des repas, propose des menus équilibrés. Les enfants déjeunent en deux services afin de favoriser une ambiance conviviale mais aussi et surtout, le bien-être de tous les enfants.

Les enfants sont accueillis par Marion, Joana, Laurence, Sarah et Élodie. L'équipe d'animation proposera des activités autour des thématiques de l'astronomie jusqu'aux vacances d'Avril et de la piraterie pour la fin d'année scolaire, tout en respectant les envies et besoins des enfants.
Plusieurs ateliers spécifiques seront proposés tout au long de l'année, afin de faire découvrir diverses techniques et activités aux enfants. Des soirées seront aussi proposées aux familles, prochain rendez-vous avant les vacances d'octobre…

Cette année, l'équipe d'animation privilégiera la communication par mail, des activités axées sur la récup' et l'économie des matériaux, et continuera son action de jardinage dans l'optique de s'inscrire dans une démarche écoresponsable et encourager les enfants dans cette voie.

› Pour toutes réservations, ou questions en lien avec l'accueil périscolaire, Marion ROLLIN, directrice de l'accueil se tient à votre disposition les jeudis matins jusqu'à 9h30 ou par mail.

› Coordonnées de l'accueil : 03 84 82 75 74 ou alsh.sud-villette@grand-dole.fr

APE

L'Association des Parents d'Élèves du RPI Villette-Goux (APE) met en place chaque année des actions pour apporter une aide financière aux activités organisées par l'école et créer du lien entre les familles et les habitants des communes de Villette-lès-Dole, Goux et Crissey.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, l'APE a par exemple organisé une fête pour le départ en retraite du directeur de l'école Jean-Étienne PAREAU, participé à la fête du village le 8 mai dernier en collaborant avec le Chœur de Loue pour la buvette, financé une sortie ski de fond pour les enfants du RPI, … Cette année, le soutien portera notamment sur des sorties à la médiathèque, des spectacles dans le Grand Dole.

Cette année encore, l'APE lancera plusieurs actions. Après la vente des sapins de noël en novembre, elle renouvellera plusieurs fois dans l'année la vente de fromage provenant d'une coopérative locale, elle proposera également des cadeaux personnalisés avec les dessins des enfants…

Les opérations seront relayées sur le site internet de la mairie de Villette-lès-Dole.

› N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement via la page Facebook : APE RPI Villette-Goux ou par mail : apevillettegoux@gmail.com.

Mélanie GONTHIER

A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée de VILLETTE-LÈS-DOLE

Sortie des contraintes COVID, l'année 2021 nous a permis de retourner en forêt avec nos libertés retrouvées. Côté météo, quel contraste entre 2021 avec un été bien pluvieux, et cette année 2022 avec une sécheresse inégalée.Le gibier a dû s'adapter à ces conditions difficiles avec un manque d'eau. Heureusement le territoire de Villette est traversé par la rivière Clauge, permettant d'apporter aux animaux cette indispensable ressource.

L'automne arrive et c'est avec une certaine impatience que nous allons pouvoir retrouver un peu de fraîcheur dans nos sorties avec nos compagnons à quatre pattes. Arrive aussi le temps de la chasse au grand gibier, avec les battues organisées du samedi.

Nous tenons à remercier Monsieur le maire, la secrétaire, les services techniques, qui nous aident au quotidien, pour que ces battues se passent avec le maximum de sécurité : Pancartage d'informations, fermeture ponctuelle de routes et chemins communaux impactés, nettoyage et élagage des haies et sommières en particulier.

Quant à la nouvelle voie verte qui traverse Villette, nous sommes en train de sécuriser cette zone avec l'installation en cours de postes surélevés. Merci aux exploitants agricoles pour leur autorisation et compréhension, concernant la pose de ces miradors.

Conscients des contraintes que nous pouvons occasionner pendant l'organisation de nos battues, nous tenons par avance, à nous excuser envers tous les usagers de la nature.

La plupart des gens rencontrés sont très compréhensifs, notre démarche de prévention et d'information est appréciée et nous conforte dans le mieux vivre ensemble.

Nous ne terminerons pas ce petit mot sans présenter à Monsieur le maire, l'ensemble du conseil municipal, les habitants de Villette, tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023, joie, bonheur et surtout santé.

Les chasseurs

Paroisse Clauge et Loue

Le doyenné de Damparis dont dépend notre paroisse (Parcey, Villette, Goux), a connu bien des changements cette année.

Fin août, les pères Marc BAUDOT et Jegani AROCKIASAMY ont quitté notre doyenné : Marc BAUDOT pour une retraite bien méritée (il s'est installé à Macornay et apportera son soutien à l'équipe des prêtres de la petite Montagne (Arinthod et autres lieux.. 60 clochers en tout). Jegani a été nommé vicaire dans le Haut Jura, il réside à Morez.

En septembre le père Timothée TONY a été installé comme curé des 6 paroisses de notre doyenné. Originaire du TOGO, il est arrivé en France en 2018 et était précédemment curé du secteur d'Arlay. Pour l'aider dans sa mission, des prêtres de Dole viennent célébrer régulièrement une messe le dimanche.

En juin dernier, pour « La nuit des églises » et en septembre pour les « Journées du patrimoine », nous avons ouvert notre église afin de permettre à ceux qui le souhaitaient de venir admirer et découvrir l'histoire du beau retable sculpté et doré qui orne le chœur de l'église. Nous avons pu échanger avec des Villettois, mais aussi des gens de passage très intéressés.

Nous rappelons que Christiane et moi-même sommes « personnes relais » pour notre village.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rencontrer ou si vous avez une question ou demande à nous soumettre. Nous sommes à votre service.

Chaque mois dans notre paroisse, une rencontre est proposée à tous ceux qui veulent rencontrer des chrétiens et réfléchir sur des sujets actuels sur lesquels chacun peut s'exprimer. Ces moments sont conviviaux et largement ouverts à tous, et tous, vous serez bien accueillis.

Se renseigner auprès de Monique ou Christiane.

Dans un contexte national et international difficile, nous vous souhaitons, malgré tout, une belle et heureuse année 2023.

Monique BARDOZ - 0384823942
Christiane CARD - 0384822052

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes de Villette-lès-Dole a connu, en 2022, une année particulière avec le décès de son Président, Pierre BOURGE, dont l'investissement pour le Comité était sans limite. Sa disparition s'en est ressentie. Malgré tout, les membres du comité avec l'aide des bénévoles nous ont permis d'organiser certaines manifestations que nous comptons bien pérenniser en 2023, avec, peut-être, d'autres projets.

Avec votre participation et l'élection du nouveau Président, Jacky ISARTE, lors de l'A.G, le Comité des Fêtes va continuer de vivre.

Échecs

Avec la rentrée de septembre, les joueurs d'échecs se sont retrouvés à la salle des activités, le mardi matin de 10 h à 12 h.

Nous commençons la séance avec un petit exercice, puis les joueurs font une partie entre eux. C'est un club loisir, il n'y a pas de compétitions avec d'autres clubs. Les nouveaux sont les bienvenus et sont bien accueillis par les anciens qui les aident à progresser.

Une simultanée a été organisée en juin suivie d'un repas, et le club a participé activement au Téléthon. Nous remercions la municipalité et le Comité des Fêtes pour leur soutien.

› Vous pouvez me contacter : 03 84 82 41 59.

Annie MARTIN

Chorale Chœur de Loue

La chorale CHŒUR DE LOUE comme toutes les chorales a du mal a recruter de nouveaux membres, c'est dommage. Avec la période COVID et le manque de prestations et de répétitions la saison dernière plusieurs personnes ont abandonné. Heureusement il y a quelques nouveaux qui sont venus nous rejoindre et sont restés. C'est bien. On est un peu moins de trente avec des pupitres équilibrés, c'est correct comme effectif.

La saison dernière nous avons juste fait une prestation à Villette le 8 mai 2022. Prestation appréciée par les choristes et le public. Cette animation devrait être renouvelée le 8 mai 2023.

Cette nouvelle saison nous avons plusieurs projets en cours :

› Nous chanterons des chants de noël au centre ville de Dole le samedi 10 décembre et le dimanche 11 décembre après-midi.

› Le 18 decembre 15h30 nous sommes invités à Villette-lès-Arbois.

D'autres concerts sont en attente et restent à concrétiser avec des chorales amies avec qui nous avons pris contatct.

Nous espérons aussi organiser notre repas dansant toujours apprécié. Notre chorale reste motivée avec choristes assidus et motivés. Les nouveaux choristes sont les bienvenus.

Nous répétons actuellement à la salle des fêtes de Gevry pendant les travaux de la salle des fêtes de Villette-lès-Dole.

Nous souhaitons à tous une bonne fin d'année 2022.

Brigitte BOISSON

Recensement

L'enquête de recensement de la population à Villette-lès-Dole aura lieu

du 19 janvier au 18 février 2023.

Pourquoi un recensement ?

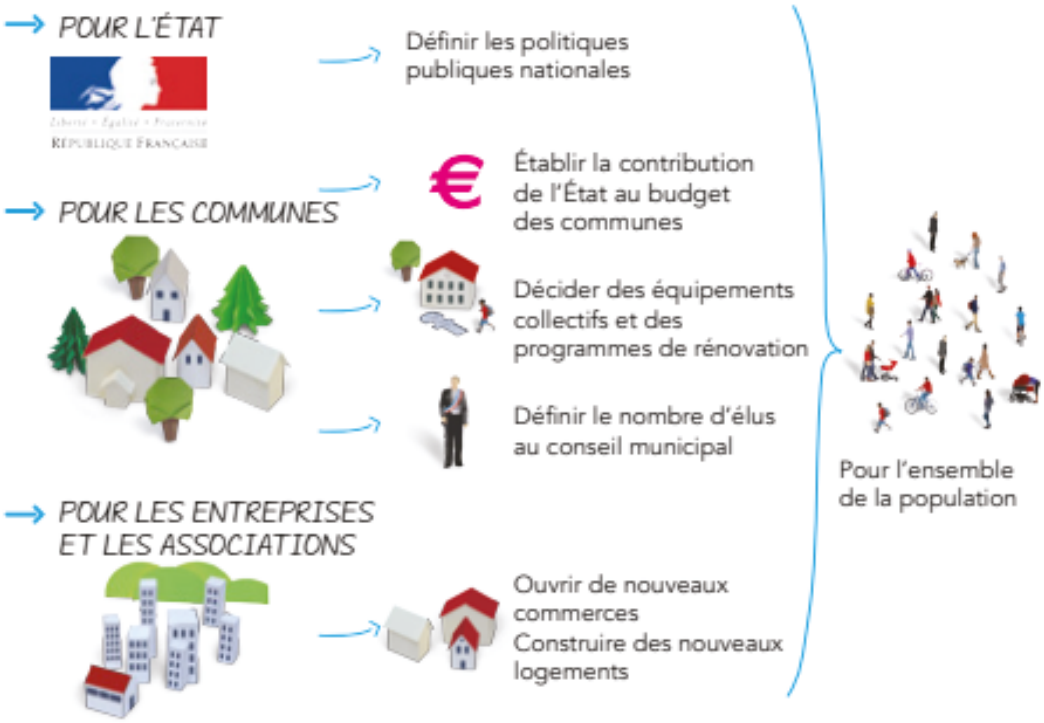

Déroulement de l'enquête :

› Agent recenseur

Il est recruté par la commune, supervisé par le Maire et muni d'une carte officielle d'agent recenseur.

Il distribuera dans votre boîte aux lettres, la notice de recensement contenant vos codes d'accès et mot de passe qui vous permettrons d'effectuer votre recensement par internet via le site www.le-recensement-et-moi.fr.

› Délai de réponse

Soyez très vigilants durant cette période, car le délai de réponse est fixé à 3 jours.
L'agent recenseur devra se présenter au domicile de chaque foyer n'ayant effectué sa réponse au questionnaire internet sous 3 jours.

› Accompagnement

Pour les personnes qui ne possèdent pas d'ordinateur ou qui ne sont pas l'aise avec l'outil informatique, un ordinateur sera mis à votre disposition en mairie de Villette-lès-Dole avec accompagnement de la secrétaire de mairie pour effectuer votre connexion au questionnaire informatique.

Toutes les informations utiles sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Respectons les horaires de bruits

LORS DE NOS SÉANCES DE BRICOLAGE

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Samedis : de 9h à 12h et 15h à 18h
Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Autres rappels civiques

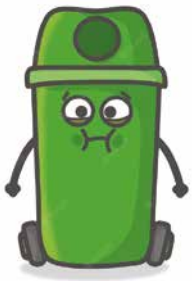

Ne laissons pas nos poubelles débordées et abandonnées

Brûler les déchets ou allumer un feu est interdit

Je tiens mon animal en laisse et ne laisse pas de déjections sur l'espace public

Prenons le soin d'avertir nos voisins et de baisser le volume sonore dès 22h00

Je taille mes haies régulièrement sur l'espace public et j'entretiens l'espace devant mon domicile

Bloc-notes - Numéros utiles

CABINET D'INFIRMIER
ABCL soins infirmiers - Tél. **03 84 82 26 29**
BARRAUX Nathalie, CARETTI Florence, LURATI Fabrice

PLATE-FORME D'ASSISTANCE À LA RADICALISATION VIOLENTE
N° VERT : **0800 005 696**

MÉDECIN
BENEZECH Michel, médecin généraliste : **03 84 82 02 22**
BRÉGAND Élise, psychologue clinicienne : sur rendez vous : **03 84 79 18 65** **ou 06 61 55 76 58**

URGENCE
Médecin de garde en période de fermeture de cabinet, week-end et jour férié : **3966**
Pompiers : **18**
SAMU : **15**
Gendarmerie : **17** ou Tél. **03 84 79 00 77**
Centre anti-poison Lyon : **04 72 11 69 11**
SOGEDO : **03 84 70 51 01**

GAZ NATUREL
Urgences gaz naturel, appeler le GrDF au **0 800 47 33 33** (appel gratuit depuis un poste fixe)
Raccordement au gaz naturel, appeler GrDF au **0810 224 000** (prix d'un appel local)
Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité **Gaz de France DolceVita** : **09 69 324 324** (appel non surtaxé) ou **www.dolcevita.gazdefrance.fr**

CORRESPONDANT DE PRESSE
DAVID Bruno - Tél. **03 84 72 13 19**

RESTAURANT SCOLAIRE
Tél. **03 84 71 46 42**

SOS FEMMES VIOLENCES CONJUGALES
Tél. **3919**

SOS VIOLENCES FAMILIALES
Tél. **01 44 73 01 27**

ENFANCE MALTRAITÉE
Tél. **19** ou **0 800 05 41 41**

DROGUES, ALCOOL, TABAC INFO SERVICE
Tél. **113**

Site Internet

https://villettelesdole.fr

Le site Internet fonctionne maintenant de manière satisfaisante – du moins je l'espère. Le nombre d'abonnés à la newsletter bimensuelle a récemment atteint la soixantaine. Les messages envoyés par ce biais sont consultés à 80 % et il n'y a jamais eu de désabonnement.

Il est possible que ces messages soient considérés comme indésirables ou spam par votre logiciel de messagerie, mais votre appareil ne souffrira en aucun cas de leur ouverture.

› N'hésitez pas à utiliser le formulaire de contact pour faire part de vos remarques (positives ou négatives), et également pour signaler des erreurs de fonctionnement (comme ce fut le cas récemment pour le formulaire d'abonnement).

Merci d'avance pour votre collaboration.

Philippe POUTHIER

État - Civil

NAISSANCES

Hippolyte Benoit Ludovic ZIEGLER
le 21/03/22 à Besançon

Freya Gaëlya CRUDER DUCUGNON
le 24/05/22 à Dole

Matine Salaheddine MAHAMDI
le 28/05/22 à Dole

Maëly, Nina, Ludivine KILLHER
le 09/06/22 à Dole

Mya, Céline, Maggy MOUTON
le 11/06/22 à Dole

Juancho GOMET
le 19/07/22 à Dole

DÉCÈS

Pierre BOURGE le 01/02/22 à Dole

Rolande PESENTI née BOUVIER
le 06/06/22 à Villette-les-Dole.

Jacki JACQUINOT le 21/08/22 à Besançon

MARIAGES

Christophe Jean GRENOT et Laetitia GARNIER
le 02/07/22

Sébastien Philippe ROUX et Jessica PELTOT
le 09/09/22

PACS

Mélanie GOMET et Guillaume UNTEREINER
le 03/01/22

Yétongnon DOSSOU et Arnaud ZOUGOU
le 13/06/22

ÉPICERIE - TABAC
AU PILATUS

Ouvert
tous les jours
sauf le lundi

32 GRANDE RUE
39100 VILLETTE LES DOLE
03 84 72 11 64

S.A.R.L - ZIEGLER
Couverture - Zinguerie - Isolation - Bardage
Traitement de Charpente
Tel: 03 84 82 73 66 Port. 06 73 39 97 35
Mail Zieglerpaul@orange.fr
39100 DOLE
RGE eco artisan
VELUX INSTALLATEUR CONSEIL

INEO
UNE MARQUE DE EQUANS

INEO RESEAUX EST
Agence Bourgogne-Franche-Comté
46C, Rue Paul Sabatier Prolongée – 71530 CRISSEY
☎ : 03 85 43 07 51
E-mail : agence-re-champforgeuil@engie.com

Eclairage public – Travaux publics de réseaux

FAUDOT Carine
Sophrologue
06 84 65 60 15
Sur rendez-vous :
› 7c rue Jules Grevy
Mont-sous-Vaudrey
ou
› à votre domicile
Carine Sophrologie
INSTANT PRÉSENT

LABANTI
maçonnerie
27, grande rue
39100 Villette-Les-Dole
Tél. 03 84 72 17 24
Fax. 03 84 82 71 39
labanti-sas@orange.fr
Maçonnerie générale
Restauration du patrimoine
Ravalement de façade
Isolation par l'extérieur
Terrassement, assainissement
Béton décoratif et Aménagement extérieur
www.maconnerie-labanti.com

AD Assainissement & Services
Loïc HERGLE Tél : 07.72.29.37.05
Ad.assainiservices@gmail.com
DEGORGEMENT CANALISATIONS tous réseaux
DEBOUCHAGE -DETARTRAGE – CURAGE
Vidange BACS A GRAISSE et FOSSES
INSPECTION CAMERA / Remise aux Normes
RECHERCHE DE FUITE (Piscine, réseau, ...)
DERATISATION
DESINSECTISATION
DESINFECTION
Rongeurs, taupes, fouines... Frelons asiatiques, Nids de guêpes,
Punaises de lit, Puces, blattes ...
SIRET : 903 909 646 00015 APE : 4312 A
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le caractère digital
Avenir
BUREAUTIQUE
SYSTEMES D'IMPRESSION - GESTION DU DOCUMENT -
CYBERSECURITE - HAUTS VOLUMES -
ECRANS INTELLIGENTS - COMMUNICATION INTERACTIVE
avenirbureautique.fr
03 84 69 69 10
21 Rue Macedonio Melloni 39100 Dole
contact@avenirbureautique.fr

l'imprimerie Graphique !
IMPRIMERIE

Impression numérique

Poster sur toile

Venez découvrir notre actualité numérique sur
www.lig-dole.pro

jardinerie jurassienne
le plus grand espace nature et décoration
184 avenue Maréchal Juin - 39100 DOLE
Tél. 03 84 70 81 00

G. MERGEY
5, rue de Besançon
39100 DOLE
☎ 03 84 72 11 89
46, rue des Arènes
39100 DOLE
☎ 03 84 72 03 61
florentin
Le Bon Pain
BOULANGER - PATISSIER - GLACIER

PUBLICITE LEPEUT
39100 Villette-lès-Dole
Graphisme - Enseigne - Panneau - Banderole
Marquage Véhicule - Film solaire - Déco int.
03 84 79 10 45
publicite_lepeut_39
publicite-lepeut@wanadoo.fr

FRANC COMTOISE DE CONFORT
Donnons de l'énergie à vos projets
12 Avenue du Maréchal Juin 39100 DOLE
03 84 82 90 40 - info@fcc-entreprises.fr
www.fcc-entreprises.fr

Philippe Legrand
DoLAgape
Joël Flumaux
RESTAURATEUR - TRAITEUR - PÂTISSIER
03 84 82 72 91 - 39100 DOLE
Contact : Marielle Legrand
dolagape@wanadoo.fr

MIEL DU JURA
Frédéric PERCHAT Apiculteur - Tél. 03 84 71 04 51

7j/7 24H/24
TAXI MILO
communes de Choisey, Villette Les Dole
taxi.milo@yahoo.fr
conventionné toutes caisses
Gare, Aéroport, Hôpitaux, toutes distances
03.84.72.67.09
06.73.67.74.72
06.22.53.35.05

LIG Dole - 03 84 70 80 90 IMPRIM'VERT